

Nomenclature ACTES

**SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES ET ASSIMILES DU CENTRE OUEST
SEINE-ET-MARNAIS**



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

Séance du 09 décembre 2025

**N° 41-25 – RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE «
MELUN VAL DE SEINE AMENAGEMENT » (« SPL ») POUR L'EXERCICE
2024.**

Le 09 décembre 2025 à 18h30, le Comité Syndical du SMITOM-LOMBRIC légalement convoqué, s'est réuni à la salle R+2 du SMITOM-LOMBRIC, en séance publique sous la présidence de Monsieur Franck VERNIN, Président.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical pour la présente séance, Madame Fatima ABERKANE-JOUDANI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Étaient présents :

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien AGUIN, Nicole GAGEY, Yves CARDENNE, Paulo PAIXAO, Christophe SIMON, Franck VERNIN, Bernard WATREMEZ, Laurent AVELANGE, Didier KERIGER, Jean-Claude POILPREZ, Serge BARDY

Et en visioconférence :

Véronique CHAGNAT, Serge DURAND, Sylvain JONNET, Thierry SEGURA, Albert VAN DE BOR, Thibault FLINE, Pascal GOUHOURY, Marie-Charlotte NOUHAUD, Alain THIERY, Yannick TORRES, Nathalie VINOT, Pascale LELOT-BERDIER, Sandro BIANCHI, Jean-Marie CHEVALLIER, Morgan CONQ, Ahmed EL MIMOUNI, Denis GOUET-YEM, Jean-Louis DUVAL

Excusés :

Henri DE MEYRIGNAC

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Comité Syndical présents, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Membres empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Comité Syndical..... :	59
Membres en exercice	59
Membres présents..... :	30
Membres excusés et représentés..... :	1
Membre absent non représenté..... :	28

OBJET : RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « MELUN VAL DE SEINE AMENAGEMENT » (« SPL ») POUR L'EXERCICE 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1524-5 qui précise que « les organes délibérants des collectivités territoriales se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration. » ;

Vu la Loi N.2010-559 du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales ;

Vu les statuts de la SPL et son règlement intérieur ;

Vu le rapport annuel de septembre 2025 à l'attention du SMITOM LOMBRIC,

Le représentant de la collectivité à la SPL, désigné par le SMITOM LOMBRIC, Monsieur Thierry SEGURA rappelle que :

- La Collectivité est adhérente à la SPL ;
- Consécutivement à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de la SPL tenue le 29 juin 2017, la SPL est administrée par :
 - une Assemblée Spéciale regroupant les représentants de chacune des collectivités actionnaires de la SPL, autres que la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
 - un Conseil d'administration qui se compose de 18 membres maximums dont :
 - 15 membres désignés par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, comme suit (exercice 2024) :
 - M. Thierry SEGURA
 - Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI
 - M. Willy DELPORTE
 - M. Julien AGUIN
 - Mme Véronique CHAGNAT
 - M. Olivier DELMER
 - Mme Françoise LEFEBVRE
 - M. Guillaume DEZERT
 - M. Sylvain JONNET

- M. Franck VERNIN
- M. Khaled LAOUITI
- M. Lionel WALKER
- M. Régis DAGRON
- M. Bernard de SAINT-MICHEL
- Mme Brigitte TIXIER

- 3 membres désignés, en son sein, par l'assemblée spéciale de la SPL tenue le 9 octobre 2020, comme suit (exercice 2024) :

- M. Daniel BUTAUD
- M. Alain ARNULF
- M. Gilles RAVAUDET

Puis, Monsieur Thierry SEGURA précise qu'étant intervenu en sa qualité de représentant de la Collectivité au sein de l'Assemblée Spéciale, tout au long de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, il lui revient de présenter le présent rapport relatant l'activité de la SPL au titre de cet exercice.

Il expose ensuite qu'en tant qu'organe délibérant du SMITOM-LOMBRIC, le Comité syndical doit prendre connaissance du rapport annuel ainsi établi et des documents qui y sont annexés, relatifs à l'activité de la SPL, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Monsieur Thierry SEGURA présente, ensuite, ce rapport.

Après avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :

Article 1 :

De se prononcer favorablement sur le rapport de ses mandataires au sein de l'Assemblée Spéciale de la SPL, relatif à l'activité de la SPL, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Article 2 :

Il se prononce également favorablement sur l'action du représentant la collectivité à l'Assemblée Spéciale de la Société Melun Val de Seine et sur les actions de cette Société.

Article 3 :

Madame la Directrice Générale des services et Monsieur Le Trésorier payeur du SMITOM-LOMBRIC sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré,

Vote

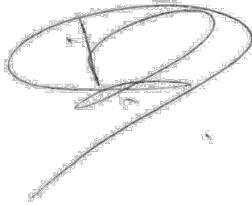
Pour : **A l'unanimité**

Abstention : **__**

Contre : **__**

Les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents pour copie conforme.

Le secrétaire de séance



Fatima ABERKANE-JOUDANI

Le Président,



Franck VERNIN

« Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le 12 janvier 2026.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun, étant précisé que le SMITOM-LOMBRIC dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite d'acceptation, sauf exceptions prévues à l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et par les décrets d'application de ce texte. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »

Présentation :

- **Rapport du mandataire 2024**
 - **Rapport d'activité 2024**

**SPL MELUN VAL DE SEINE
AMENAGEMENT**

RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE 2024

17 SEPTEMBRE 2025

Etabli par les administrateurs de la SPL Melun Val de
Seine Aménagement



Envoyé en préfecture le 12/01/2026

Reçu en préfecture le 12/01/2026

Publié le

ID : 077-257705277-20260112-41_25-DE



RAPPEL DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNÉE

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 077-257705277-20260112-41_25-DE

Berser
Levrault

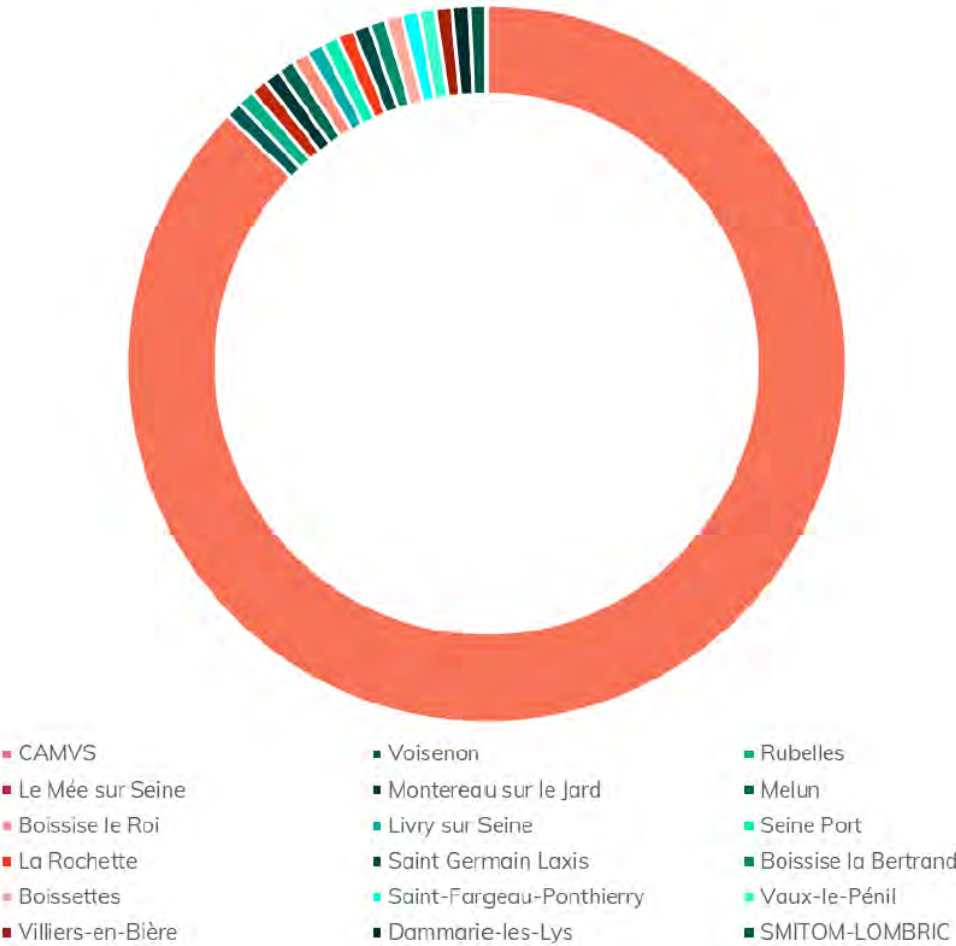
2024 :

- Lancement d'un plan d'évolution stratégique pour la Société ayant pour objectif d'identifier dès 2025 d'autres champs d'intervention que pourrait investir la SPL dans la perspective d'une rentabilité plus pérenne de l'outil
- Modification à la marge du règlement intérieur de la Société aux fins d'apporter quelques précisions ainsi qu'une correction
- Modification du guide interne des achats afin de l'adapter à l'évolution des seuils de procédures formalisées, d'apporter des précisions quant aux modalités de recours à la CAO en cas d'avenants aux marchés, et d'intégrer l'obligation de publication des données essentielles des marchés.
- Entrée au capital de 3 nouveaux actionnaires, par la cession d'actions de la CAMVS le 25/09/2024, portant le nombre d'actionnaires à 18. Il s'agit de Villiers-en-Bière, Dammarié-les-Lys, et le SMITOM-LOMBRIC, syndicat mixte fermé dédié à la collecte et au traitement des ordures ménagères, respectivement représentés à l'Assemblée Spéciale et aux Assemblées Générales par Alain TRUCHON, Gilles BATTAIL et Geneviève VAROQUI.



REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL A FIN 2024

Actionnaires et répartition du capital social



Actionnaires	01/01/2024			31/12/2024		
	Nbre actions	Montant en capital	%	Nbre actions	Montant en capital	% <i>Arrondis n-2</i>
CAMVS	1 187	593 500 €	89,45%	1 157	578 500 €	87,19%
Boissise-le-Roi	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Voisenon	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Livry-sur-Seine	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Saint-Germain-Laxis	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Montereau-sur-le-Jard	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Rubelles	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Le Mée-sur-Seine	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Melun	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Seine-Port	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
La Rochette	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Boissise-la-Bertrand	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Boissettes	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Saint-Fargeau-Ponthierry	10	5 000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Vaux-le-Pénil	10	5000 €	0,75%	10	5 000 €	0,75%
Dammarie-les-Lys	0	0 €	0 €	10	5 000 €	0,75%
Villiers-en-Bière	0	0 €	0 €	10	5 000 €	0,75%
SMITOM LOMBRIC	0	0 €	0 €	10	5 000 €	0,75%
TOTAL	1 327	663 500 €	100 %	1 327	663 500 €	100 %

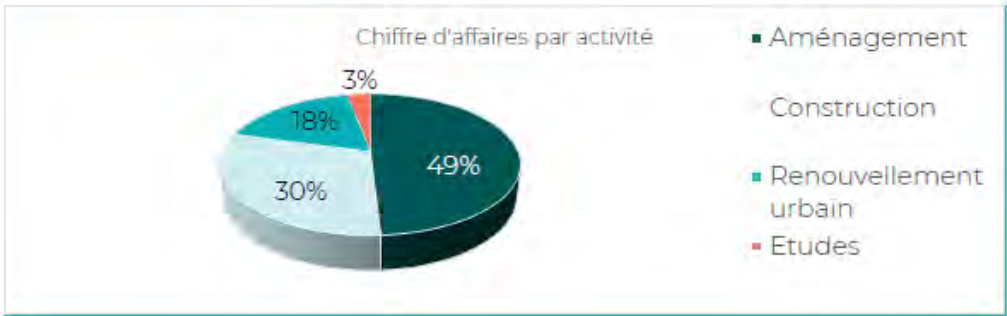


CHIFFRE D'AFFAIRES 2024

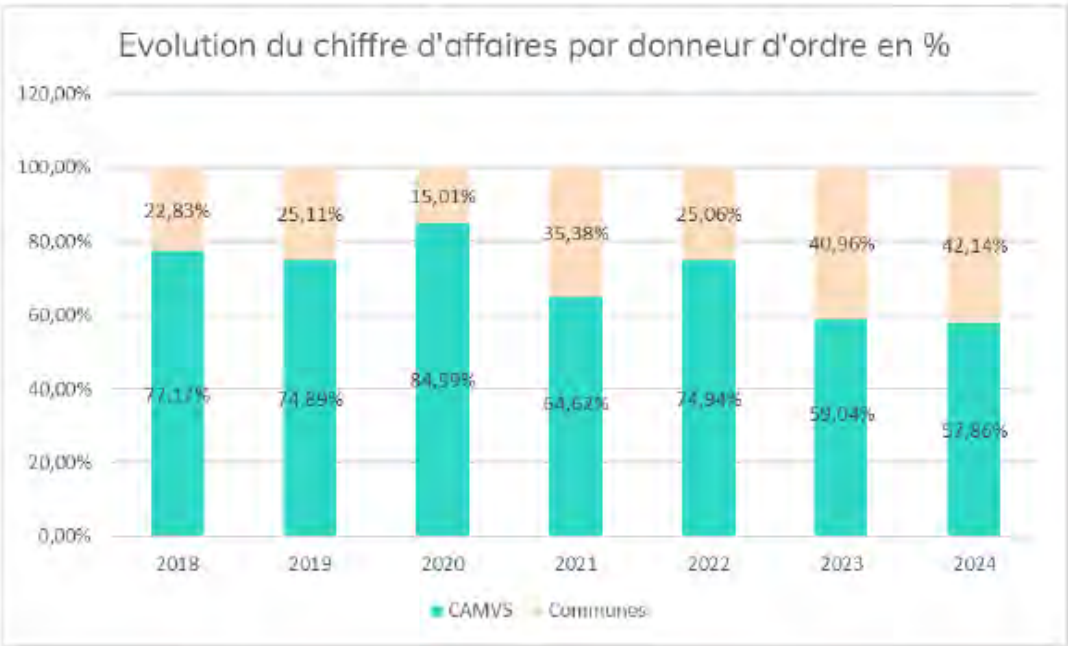
Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 077-257705277-20260112-41_25-DE

➤ Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	Aménagement	Construction	Habitat	Etudes
Chiffre d'affaires	654 220 €	402 881 €	236 155 €	40 215 €



➤ Répartition et évolution du chiffre d'affaires par catégorie de client



CONTRATS SIGNES EN 2024

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 077-257705277-20260112-41_25-DE

				Date signature contrat	Total signé	Part/collectivité
MANDATS						
CAMVS					53 550 €	24%
507	CAMVS	Mandat d'étude et d'opportunité ZAE Pringy		23/07/2024	53 550 €	
COMMUNES					169 427 €	76%
110	Boissise-le-Roi	Groupe scolaire Château Villard - mandat réalisation		08/04/2024	169 427 €	
PRESTATIONS DE SERVICES						
CAMVS					251 475 €	93%
607	CAMVS	AMO liaison douces - tronçon Melun > Montereau sur le Jard		13/05/2024	185 325 €	
608	CAMVS	AMO - LD 11		07/10/2024	66 150 €	
COMMUNES					17 850 €	7%
606	MELUN	Candidature Fonds Vert et préparation TCA		02/04/2024	17 850 €	
CONVENTIONS DE CONCESSION						
CAMVS					377 187 €	14%
804	CAMVS	OPAH-RU/ ORI		2 ans de +	377 187 €	
COMMUNES					2 265 835 €	86%
811	SAINT FARGEAU PONTIERRY	Bords de Seine		25/03/2024	2 265 835 €	
TOTAL					3 135 324 €	
Dont CAMVS					682 212 €	22%
Dont communes					2 453 112 €	78%
Dont part 2024					180 135 €	
Dont part 2025					617 546 €	

- Si en 2023 aucun contrat n'avait été confié par l'agglomération Melun Val de Seine, pourtant actionnaire très majoritaire de la société, on note en 2024 une nouvelle dynamique, avec 1 nouveau mandat, 2 contrats d'AMO (dont un de 7 ans), et la prolongation de deux ans d'une concession d'aménagement.
- Toutefois, la traduction de ces nouveaux contrats en honoraires pour la SPL reste largement favorable aux communes qui se sont véritablement saisies de l'outil, avec près de 80% du montant total signé.

➤ 3 135 324 € de rémunération supplémentaire prévisionnelle pour la SPL, répartie sur l'année 2024 et les suivantes.





2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



EDITO



THIERRY SECURA PRÉSIDENT

2024 a été une année de défis multiples : évolutions réglementaires (loi TRACE, obligations renforcées en matière de rénovation énergétique), baisse drastique des budgets publics, crise du logement, essor de l'intelligence artificielle... Autant d'injonctions, parfois contradictoires, qui nous obligent à repenser nos modes d'action. Face à ces mutations, la SPL Melun Val de Seine Aménagement a choisi de transformer les contraintes en opportunités. À Boissise-le-Roi, l'extension et la rénovation thermique du groupe scolaire Château Villard, intégrant une boucle de géothermie, illustre notre capacité à conjuguer performance énergétique et utilité collective. La requalification de friches industrielles, comme à Saint-Fargeau-Ponthierry, avec dépollution, renaturation et reconquête des berges de Seine, témoigne du fait que réinventer la ville sur la ville n'est pas qu'un poncif. Nous avons également lancé des liaisons douces structurantes, initié une réflexion globale sur une zone d'activités en perte de vitesse, et développé, en lien avec nos partenaires, des opérations de logements accessibles aux familles et aux étudiants. Ces projets préfigurent l'agglomération de demain.

Dans ce contexte, je suis convaincu que la SPL est l'outil opérationnel des collectivités pour bâtir un territoire toujours plus solidaire, plus attractif et plus durable, avec sens et responsabilité.



SOPHIE DRUGEON DIRECTRICE GÉNÉRALE

2024 a confirmé la montée en puissance de notre SPL. Avec 10,7 M€ investis sur les opérations au cours de cet exercice (soit près d'un quart des 41 M€ réalisés depuis la création de l'outil) et 430 K€ de bénéfices (en croissance de 21 %), nous avons atteint des résultats financiers historiques. La confiance de nos partenaires s'est traduite par 19 M€ d'emprunts accordés en deux ans, tandis que l'entrée au capital de trois nouveaux actionnaires a renforcé notre gouvernance et élargi notre champ d'action. Notre équipe s'est également étoffée, avec l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs, pour piloter les 22 opérations en portefeuille. Au-delà de ces chiffres, 2024 a été une année de projection. Nous avons finalisé un plan d'évolution stratégique à dix ans, qui sera soumis à l'arbitrage de nos actionnaires, afin de doter la SPL d'une feuille de route claire et ambitieuse. Nous avons aussi constitué un groupe de travail dédié à l'intelligence artificielle, pour anticiper les transformations de notre secteur et intégrer ces outils dans nos pratiques quotidiennes. Ces avancées traduisent notre volonté d'allier rigueur financière et innovation au bénéfice de l'intérêt général. En 2025, nous poursuivrons cette trajectoire, avec la conviction que notre SPL est plus que jamais un outil agile et efficace au service des collectivités et des habitants.



CHIFFRES CLÉS DE LA SOCIÉTÉ

663 500€

Capital social

18

Nombre d'actionnaires
fin 2024

6

Nouveaux contrats
signés en 2024

145K€

Impôt sur les sociétés
2024

432 323€

Bénéfice 2024

1,33M€

Chiffre d'affaires
2024

La SPL Melun Val de Seine Aménagement clôture l'année par un résultat net positif de 432 323 € et ses capitaux propres s'élèvent désormais à 1 751 678 €.

CHIFFRES CLÉS DES OPÉRATIONS

6

Concessions
d'aménagement

2

Concessions de
renouvellement urbain

10

Mandats d'études et
de travaux

4

Contrat
d'assistance à
maîtrise d'ouvrage

3000

Emplois en
cours de
création

10,7M€

Dépenses
d'investissement HT
sur les opérations

Janvier

Mais aussi !

- Lancement du marché de communication du Pôle d'Echange Multimodal de Melun
- Livry-sur-Seine : obtention du permis de construire pour l'extension du restaurant scolaire
- Livry-sur-Seine : Lancement des études de programmation pour la construction d'un accueil de loisirs sans hébergement



Livraison de la plateforme logistrieelle ZALANDO sur la ZAC du Tertre à Montereau-sur-le-Jard

Février

Mais aussi !

- Lancement de la consultation promoteurs pour la construction de 36 logements en accession à la propriété à La Rochette
- Lancement de la consultation des entreprises de travaux à Saint-Germain-Laxis pour la réfection des trottoirs et voiries
- Lancement des études de programmation pour l'extension de la maison des associations et restructuration d'une maison de ville à Montereau-sur-le-Jard



Dépôt de deux demandes de permis de construire valant division par ALSEI Résidentiel à Livry-sur-Seine en vue de construire 81 logements. Ce projet été présenté en réunion publique

Mars

Mais aussi !

- Signature d'une convention de mandat de réalisation pour le groupe scolaire Château Villard à Boissise-le-Roi
- Signature d'un contrat d'AMO avec la ville de Melun pour un dépôt de dossier Fonds Vert pour le quartier des Hauts-Mézereaux
- Signature d'une convention de financement au titre du CPER pour le Pôle d'Echange Multimodal de Melun
- La SPL récompensée dans le cadre du Trophée des Copropriétés 2023



Signature du traité de concession de l'opération Bords de Seine, en présence des acteurs institutionnels, pour la requalification des friches Industrielles à Saint-Fargeau-Ponthierry, prévoyant la création de près de 600 logements



Mise en service de la 1ère file de la station d'épuration, de 500 équivalents habitants, à Montereau-sur-le-Jard

Avril

Mais aussi !

- Délivrance des permis de construire à ALSEI Résidentiel pour la concession des Pierrottes à Livry-sur-Seine
- CAO pour le choix des entreprise travaux à Saint-Germain-Laxis
- Lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre pour le groupe scolaire Château Villard à Boissise-le-Roi
- Dépôt du dossier de candidature au Fonds Vert pour le quartier des Hauts-Mézereaux

Envoyé en préfecture le 12/01/2026

Reçu en préfecture le 12/01/2026

Publié le

ID : 077-257705277-20260112-41_25-DE

Berser
Levrault



Temps forts 2024

Mai

Mais aussi !

- Réunion publique pour la concession Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry
- Validation du programme technique détaillé pour l'extension et la restructuration de biens à Montereau-sur-le-Jard



Signature d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la CAMVS pour la réalisation du tracé de la liaison douce n°14, de Melun à Montereau-sur-le-Jard, ainsi que le pilotage de l'évaluation environnementale de l'intégralité du schéma directeur des liaisons douces

Juin

Mais aussi !

- Signature d'une promesse de vente avec des acquéreurs particuliers pour le terrain à bâtir du 14 rue des Ecoles à Voisenon
- Validation du PRO de la zone Sud du Pôle d'Echange Multimodal de Melun
- Démarrage des travaux de réfection de voiries à Saint-Germain-Laxis
- Validation du programme technique détaillé pour l'accueil de loisirs sans hébergement de Livry-sur-Seine



Gilles Bédard



Alain Truchon



Genevieve Varoqui

Entrée de trois nouveaux actionnaires au capital de la SPL : Dammarie-lès-Lys, Villiers-en-Bière et le SMITOM-LOMBRIC

Juillet

Mais aussi !

- Livraison de la 2ème file (1000EH) de la station d'épuration et visite par le Président de l'Agglomération et le Président de la SPL
- Prorogation de l'OPAH-RU et du dispositif "ravalement de façades" du centre ancien de Melun
- Attribution à La Rochette, du programme immobilier de 33 logements à DM IMMOBILIER
- Saint-Germain-Laxis, réception des travaux de la première tranche



Signature d'une convention de mandat avec la CAMVS pour la réalisation d'études de requalification d'une zone d'activités économiques en entrée de ville à Pringy

Septembre

Mais aussi !

- Démarrage des travaux d'aménagement aux Pierrottes à Livry-sur-Seine
- Désignation du groupement de maîtrise d'oeuvre par la concession des Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry
- ZA Marché des Grais à Montereau-sur-le-Jard : livraison du bâtiment FERTIBERIA
- Lancement du plan d'évolution stratégique de la SPL



Réception des travaux de réhabilitation des immeubles 32 rue Bancel et 9 rue des Cloches à Melun

Août

Préparation de l'arrivée d'un nouveau collaborateur, Hugo HALIMI, au poste de Directeur de Projets Aménagement Adjoint, début septembre 2024.



Octobre

Mais aussi !

- Signature d'une promesse de vente avec NEXITY pour la réalisation d'une résidence étudiante sociale de 130 chambres sur le foncier de l'actuel cinéma "Les Variétés" à Melun
- Lancement de la mise à jour du programme du parking relais de Melun
- Signature du contrat d'AMO pour le pilotage de la réalisation du tracé de liaison douce n°11, Saint-Fargeau-Ponthierry - Pringy - Boissise-le-Roi



Arrivée de Nesrine SEHABA au poste de Chargée d'Opérations Habitat Privé

Novembre

Mais aussi !

- Pôle d'Echange Multimodal de Melun :
 - Signature de la convention de financement PRO/DCE - REA I
 - Lancement des travaux préparatoires au diagnostic archéologique
- Boissise-le-Roi : Démarrage des missions de maîtrise d'oeuvre
- Diagnostic « en marchant » et rencontre des entreprises pour les études de requalification de la zone d'activités de Pringy



Vente à HOMA GROUPE pour la réalisation d'un programme tertiaire à la gare de Melun, comprenant également des commerces, de la restauration et un hôtel 4*

Décembre

Mais aussi !

- Signature de la vente du foncier à ALSEI Résidentiel pour la réalisation de 81 logements à Livry-sur-Seine
- Désignation des entreprises travaux pour l'extension du restaurant scolaire de Livry-sur-Seine
- Restitution de la phase diagnostic pour la concession Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry
- Finalisation des travaux d'espaces verts à Saint-Germain-Laxis



Dépôt d'une demande de permis de construire par NEXITY pour la réalisation d'une résidence étudiante à Melun

Envoyé en préfecture le 12/01/2026

Reçu en préfecture le 12/01/2026

Publié le

ID : 077-257705277-20260112-41_25-DE

Berser Levraut



Temps forts 2024